



Communiqué

SEMAINE DES REUSSITES DIASPORA

En référence à son communiqué de 12 Avril 2017 relatif à la seconde édition de la « **SEMAINE DES REUSSITES DIASPORA** », l'Ambassade de la République Togolaise au Royaume du Maroc avec juridiction sur l'Algérie, l'Egypte, la Libye, la Mauritanie et la Tunisie renouvelle à l'aimable attention de la Diaspora togolaise résidant dans les pays de sa juridiction que le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine dans le cadre de sa mission de renforcement des relations entre le Togo et sa diaspora, organisera **du 08 au 13 janvier 2018**, cette seconde édition de la « **SEMAINE DES REUSSITES DIASPORA** ».

Cette initiative du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine, démontre la disponibilité et la détermination du Gouvernement quant à la mise en œuvre d'une stratégie de consolidation de la confiance entre la Diaspora Togolaise et le Togo d'une part et, d'autre part, de réflexion et de partage d'expériences en vue d'une meilleure gestion de la diaspora, répond également à l'engagement des autorités togolaises d'optimiser la contribution des togolais de l'étranger au développement économique et social de notre pays.

L'évènement, outre les débats au cours des panels et conférences, les rencontres professionnelles entre diaspora et secteur public et privé, a également pour objectif d'honorer les Togolais de l'extérieur.

Eu égard aux résultats de la première édition et, suivant les recommandations des assises de la diaspora togolaise tenues en 2014 tendant à instituer un cadre de dialogue et de concertation permanent entre la diaspora et le Gouvernement, le Ministère entend faire de la seconde édition, un forum économique et social de la diaspora togolaise qui sera placé sous le thème : « **APPORT MIGRATOIRE ET CONTRIBUTION DE LA DIASPORA AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DU TOGO** ».

Ce forum sera sanctionné par la seconde édition « **Des Réussites Diaspora** », qui visent à distinguer les togolais de l'extérieur qui se sont particulièrement illustrés, durant leurs parcours, par des réalisations significatives, leurs positionnements exceptionnels dans divers domaines d'activité et par l'impact de leurs actions dans le processus de développement économique et social du Togo.

Les conditions de candidatures aux Réussites diaspora sont à télécharger sur les liens suivants :

- Règlements de participation
- Formulaire de candidature

La date limite de dépôt des candidatures étant le 31 juillet 2017, l'Ambassade exhorte les membres de la Diaspora à participer massivement aux activités de cet événement qui consacrera la consolidation de la confiance entre notre pays, ses filles et fils résidant à l'étranger./-

Le Chargé d'Affaires, a.i



Koudjo ADANOU